

Bulletin de Santé du Végétal



Île de France
Maraîchage

N° 27
13/11/25

A RETENIR (CTRL – CLIC POUR SUIVRE LE LIEN) :

Cresson : les infestations de larves de chironomes sont en légère augmentation mais restent tout de même en-dessous du seuil indicatif de risque. Les infestations de pucerons sont faibles tout comme celles de la mouche du cresson.

METEO

Source : Sencrop - Modèle : METEOBLUE
STATION DE PERIGNY

	jeu. 13	ven. 14	sam. 15	dim. 16	lun. 17	mar. 18	mer. 19
	0	1.7	0.6	0	0	0	9.1
	60 / 89	61 / 94	87 / 100	88 / 100	65 / 100	61 / 98	69 / 92
	12 / 18	12 / 17	10 / 14	7 / 12	2 / 8	0 / 7	2 / 6

CRESSON

5 SITES OBSERVES DANS LE RESEAU

STADES

Certains bassins ont atteint 100% de leur masse foliaire alors que d'autres c'est leur première coupe.

RAVAGEURS

• CHIRONOME



Les captures moyennes d'adultes ont légèrement diminué puisqu'en moyenne cette semaine 20 individus ont été piégés contre 23 lors du dernier relevé. Néanmoins, une hétérogénéité des captures s'observe entre sites mais aussi entre les bassins d'un même site.

	Nombre moyen de chironomes capturés / semaine dans les cuvettes		
	S 42	S 43	S 46
MOIGNY-SUR-ECOLE	0	9,5	27,5
MAISSE	13,75	47,75	14,75
D'HUISON-LONGUEVILLE	4,75	65,33	1,5
CHALO-SAINT-MARS	2,25	2	4,5
MEREVILLE	8	0,5	51

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Région Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, il ne peut se substituer à une observation personnelle dans sa parcelle.

Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Pour vous abonner faites votre demande à ecophyto@idf.chambagri.fr en spécifiant la filière.

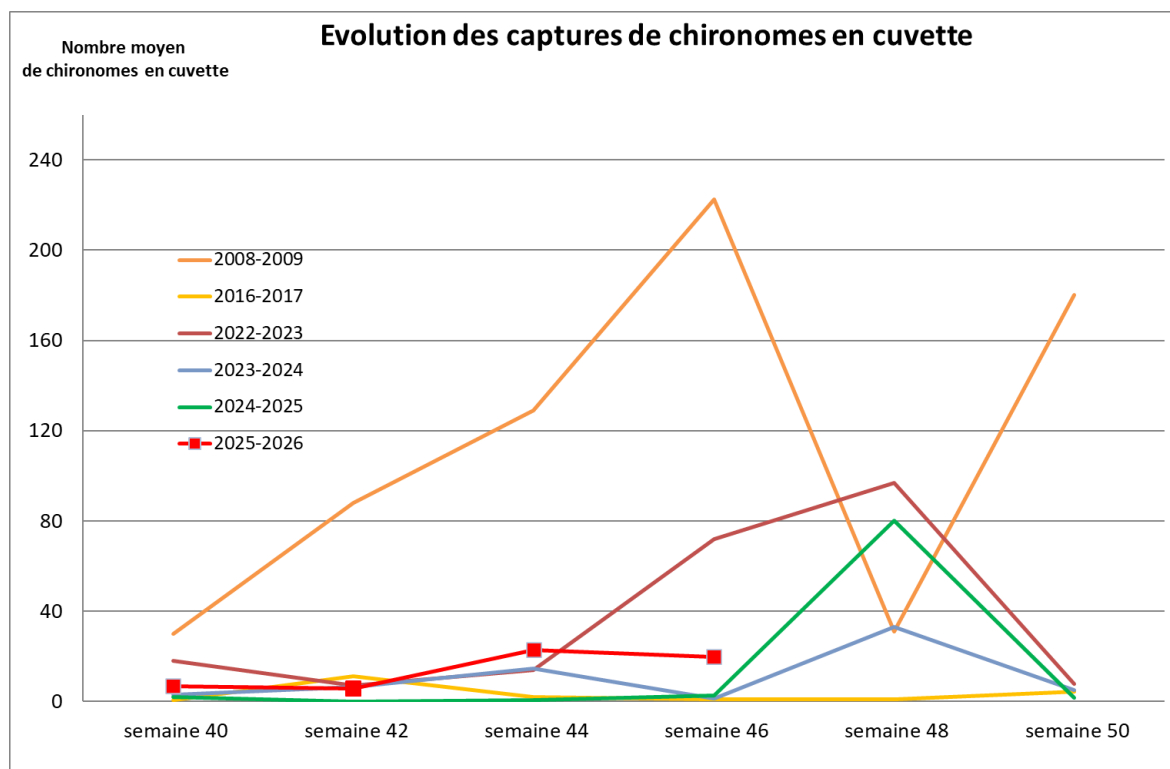
écophyto
Réduire et améliorer l'utilisation des phytos



écophyto est une
politique publique du



Par rapport aux années précédentes, le nombre d'individus capturés cette semaine est supérieur à celui de l'an dernier et largement inférieur à celui enregistré à l'automne 2022 et 2008, référence haute (voir le graphique ci-dessous).



Le vol des chironomes adultes au-dessus des bassins reste faible puisque seuls deux sites ont permis de les observer. A Chalo-Saint-Mars (91), un vol faible est observé au-dessus de 3 des 4 bassins suivis et à D'Huisson-Longueville (91), de faibles nuées s'observent au-dessus de 2 des 4 bassins suivis. Les conditions météorologiques le jour des observations étaient peu favorables à leur activité.

Des larves ont été observées dans deux sites du réseau avec des infestations allant de 5 à 10 % des pieds touchés.

A Moigny-sur-Ecole (91), 5 % des pieds présentent jusqu'à 8 larves par pieds alors que pour le site de Maisse (91) au maximum 3 larves par pied sont comptabilisées.

Note de	Nombre de larves de chironomes							
	S 43				S 46			
	0	1	2	3	0	1	2	3
MOIGNY-SUR-ECOLE	100 %	0 %	0 %	0 %	90 %	5 %	5 %	0 %
MAISSE	100 %	0 %	0 %	0 %	95 %	5 %	0 %	0 %
D'HUISSON-LONGUEVILLE	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %
CHALO-SAINT-MARS	95 %	5 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %
MEREVILLE	100 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %

Note de : 0 : aucune larve

1 : entre 1 et 3 larves par pied

2 : entre 4 et 8 larves par pied

3 : plus de 8 larves par pied

Pour plus d'informations sur ce ravageur, consultez le [BSV maraîchage 2025_22](#).

A RETENIR

Risque : faible compte tenu des faibles infestations larvaires. Il faut néanmoins s'attendre à une augmentation du risque compte tenu du nombre d'adultes piégés en cuvette.

Seuil indicatif de risque : 20 % de pieds touchés avec au moins une larve.

• CHRYSOMELE DU CRESSON, *Phaedon cochleariae*



Cette semaine, aucune larve ni aucun adulte n'ont été observés cette semaine dans les bassins suivis.

	% des pieds avec des larves / adultes de chrysomèle			
	S 40	S 42	S 43	S 46
MOIGNY-SUR-ECOLE	15 %	10 %	0 %	0 %
MAISSE	5 %	0 %	0 %	0 %
D'HUISON-LONGUEVILLE	5 %	0 %	0 %	0 %
CHALO-SAINT-MARS	10 %	0 %	5 %	0 %
MEREVILLE	5 %	0 %	0 %	0 %

Pour plus d'informations sur ce ravageur, consultez le [BSV maraîchage 2025_22](#).

A RETENIR

Risque : faible voire nul compte tenu de l'absence de chrysomèles dans les bassins suivis.

METHODES ALTERNATIVES :

La lutte peut se faire par élévation du niveau de l'eau et écumage des insectes

• PUCERON



Cette semaine, on note une diminution des infestations puisque seul un site a permis d'observer des pucerons verts sur 5% des pieds à Moigny-sur Ecole (91) (voir le tableau ci-dessous).

	% des pieds touchés		
	S 42	S 43	S 46
MOIGNY-SUR-ECOLE	0 %	0 %	5 %
MAISSE	25 %	0 %	0 %
D'HUISON-LONGUEVILLE	0 %	15 %	0 %
CHALO-SAINT-MARS	10 %	0 %	0 %
MEREVILLE	5 %	0 %	0 %



Puceron vert (FREDON Ile de France)

Pour avoir plus d'information sur les pucerons et notamment les dégâts qu'ils occasionnent, vous pouvez consulter le [BSV maraîchage 2025_23](#).

A RETENIR

Risque : faible voire nul. Des observations dans vos bassins doivent néanmoins perdurer afin d'évaluer le risque par bassin.

Cette semaine, une puppe de la mouche du cresson a été observée à D'Huisson-Longueville (91) sur 5 % des pieds observés. Lors du dernier relevé, des observations de pupes avaient été observées à Chalo-Saint-Mars (91).

L'adulte pond les œufs sur les tiges du cresson lors de périodes chaudes. La larve creuse la tige, la rendant plus fragile à la cassure et favorisant un port couché du cresson défavorable à la pousse. Les lésions laissées par la larve permettent également à certaines maladies comme *Spongospora subteranea Nasturtii* de se développer.

A RETENIR

Risque : assez faible voire nul.



La liste des produits phytosanitaires de biocontrôle est consultable dans la note de service sous <https://ecophytopic.fr/proteger/liste-des-produits-de-biocontrrole>.

Enfin, les substances de base sont référencées par l'ITAB à cette adresse : <http://substances.itab.asso.fr/fiches-filieres>.



Des outils et informations sont disponibles sur le site Internet du réseau R4P (Réseau de Réflexion et de Recherche sur la Résistance aux Pesticides) de l'INRA : <https://www.r4p-inra.fr/fr/home/>.

Vous trouverez sur le site de la DRIAIF les fiches des Organismes Réglementés de la filière maraîchage : <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/filiere-legumes-r736.html>, <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/filiere-pomme-de-terre-r737.html>

N'hésitez pas à consulter ces fiches pour vous assurer que ces organismes ne sont pas présents. En cas de doute n'hésitez pas à contacter le SRAL.

Les notes nationales de biodiversité sont consultables sous <https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/notes-nationales-biodiversite-r607.html>

- **Observations :** FREDON Ile de France, Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France.
- **Rédaction :** FREDON Ile de France – Céline GUILLEM.
- **Comité de relecture :** Chambre d'Agriculture de Région Ile-de-France, SRAL.